



L'an deux mille vingt-et-un, le mardi 4 mai à 19 heures, le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil, Communauté de Communes du Castelrenaudais, 37110 CHÂTEAU-RENAULT.

Sous la Présidence de Madame Brigitte DUPUIS

Date de la convocation du Conseil communautaire : mardi 26 avril 2021

Étaient présents :

Jean-Claude BAGLAN, Chantal AVENET, Fabien HOUZÉ, Brigitte DUPUIS, Corinne GUILLAUT (départ à 20h00 avec pouvoir donné à Smail ABERKANE), Alain PELÉ, Sylvie GANNE, Smail ABERKANE, Damien GARCIA, Evelyne HAURY, Jocelyne PETAY, Marc LEPRINCE, Patrice POTTIER, Joël DENIAU, Joël BESNARD, Annick REITER, Isabelle SÉNÉCHAL, André DAGUET, Jérémie DANTON, Chantal GONZALEZ-BOURGES, Denis SEYNAEVE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Odile LANDRY donne pouvoir à Chantal AVENET, Fernand GARCIA donne pouvoir à Evelyne HAURY, Véronique BERGER donne pouvoir à Brigitte DUPUIS, Alain DROUET donne pouvoir à Brigitte DUPUIS, Caroline DOARÉ donne pouvoir à Marc LEPRINCE, Gino GOMMÉ donne pouvoir à Marc LEPRINCE, Béatrice VERWAERDE donne pouvoir à Fabien HOUZÉ, Jocelyne DEFEINGS, Brigitte VENGEON, Mario GIAVARINA.

Monsieur Jérémie DANTON remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	31
Nombre de délégués en exercice	31
Quorum	16

Récapitulatif des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire a pris acte des décisions prises par la Présidente dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil communautaire.

Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 23 mars 2021

Le Conseil communautaire a approuvé le procès-verbal du Conseil communautaire de la séance du 23 mars 2021.

ADMINISTRATION GENERALE

Désignation au sein de la commission intercommunale « Petite enfance, Enfance jeunesse – Périscolaire »

Le Conseil communautaire, a pris acte la désignation de Madame Séverine LARUE en qualité de membre de la commission « Petite enfance, Enfance-junesse – Périscolaire ».

Désignation d'un nouveau membre au sein de la commission « Stratégie économique, Tourisme et Commerce »

Le Conseil communautaire a pris acte de la désignation de Monsieur Stéphane SOBALAK en qualité de membre de la commission « Développement économique, Tourisme et Commerce »

SCOT : Démission d'un délégué titulaire

Le Conseil communautaire a acté la démission de Monsieur Michel VAUDOUR en qualité de membre titulaire du SCOT ABC, a élu Monsieur Stéphane RÉMON en qualité de membre titulaire du SCOT ABC chargé de représenter la Communauté de communes du Castelrenaudais, et a élu Monsieur Michel VAUDOUR en qualité de membre suppléant du SCOT ABC chargé de représenter la Communauté de communes du Castelrenaudais.

Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) : Attribution d'une subvention de fonctionnement

Le Conseil communautaire a défini et attribué une subvention à hauteur de 27 € par élève de 6 à 18 ans pour l'apprentissage de la musique à l'association Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) au titre de l'année 2020-2021, soit 486 € pour l'année 2020-2021 et a autorisé Madame la Présidente, ou un Vice-Président, à signer la convention avec l'association Maison des Jeunes et de la Culture (MJC).

Théâtre Fossé César : Attribution d'une subvention de fonctionnement

Le Conseil communautaire a défini et attribué une subvention à hauteur de 27 € par élève de 6 à 18 ans pour l'apprentissage de la musique à l'association Théâtre Fossé César au titre de l'année 2020-2021, soit un montant de 351 €, et a autorisé Madame la Présidente, ou un Vice-Président, à signer la convention avec l'association Théâtre Fossé César.

Association Crescendo : Attribution d'une subvention de fonctionnement

Le Conseil communautaire a défini et attribué une subvention à hauteur de 54 € par élève de 6 à 18 ans à l'association Crescendo au titre de l'année 2019-2020, soit un montant de 7 506 €, a défini et attribué une subvention à hauteur de 27 € par élève de 6 à 18 ans à l'association Crescendo au titre de l'année 2020-2021, soit un montant de 3 267 €, et a autorisé Madame la Présidente, ou un Vice-Président, à signer les conventions avec l'association CRESCENDO.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Transfert de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour la commune de La Ferrière

Le Conseil communautaire a validé le transfert de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour la commune de La Ferrière, a autorisé Madame la Présidente à signer avec la commune de La Ferrière la Convention de mise à disposition du service communautaire d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme, et a autorisé Madame la Présidente ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à l'application des présentes décisions.

STRATÉGIE ET PROSPECTION ÉCONOMIQUE

Cinéma d'Art et d'Essai « Le Balzac » : Attribution d'une subvention de fonctionnement

Le Conseil communautaire a attribué une subvention de fonctionnement de 10 000 € au Cinéma Le Balzac au titre de l'année 2021, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Renaudais Création Développement et Relance – Attribution des aides

Le Conseil communautaire a accepté d'octroyer le montant de subvention à l'entreprise concernée comme décrit dans le tableau ci-dessus, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et notamment la convention avec l'entreprise attributaire de l'aide.

Désaffectation de parcelles de voirie et d'espaces verts situées sur le Parc Industriel Ouest sur la Commune de Le Boulay

Le Conseil communautaire a décidé de désaffecter les parcelles de voirie et d'espaces verts cadastrées E 785 d'une surface de 66 m², E 786 d'une surface de 58 m² et E 787 pour partie d'une superficie estimée à 1 292 m², situées rue des Terres Blanches au sein du Parc Industriel Ouest sur la commune de Le Boulay pour les besoins de la compétence développement

économique, car elles n'ont plus d'utilité pour la zone d'activité, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Parc Industriel Ouest Château-Renault – Le Boulay : Vente de parcelles

Le Conseil communautaire a approuvé la vente des parcelles E 785, E 786, E 787p et E 711 d'une superficie d'environ 7 357 m² à la société RTMD ou à toute société immobilière porteuse au prix de 11 € HT / m², a précisé que l'acte relatif à cette vente devra être signé au plus tard le 1er décembre 2021 sous peine d'annulation de la présente approbation, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer tous les documents afférents à cette transaction, dont l'avenant au compromis de vente, dont le montant définitif sera fixé après bornage réalisé par le géomètre.

Parc Porte de Touraine – Autrèche : Acquisition de parcelles

Le Conseil communautaire a approuvé l'acquisition des parcelles B 192 – B 194 – B 195 – B 300 – B 302 – B 304 – B 306 – B 228 – B 27 auprès du propriétaire au prix de 7 000 € pour l'ensemble des parcelles, a précisé que l'acte relatif à cette vente devra être signé au plus tard le 31 décembre 2021 sous peine d'annulation de la présente approbation, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer tous les documents afférents à cette transaction, dont l'avenant au compromis de vente, dont le montant définitif sera fixé après bornage réalisé par le géomètre.

Parc Industriel Ouest Château-Renault – Le Boulay : Vente d'une parcelle

Le Conseil communautaire a approuvé la vente de la parcelle E 830 d'une superficie d'environ 1 396 m² au Groupe Protection Sécurité ou à toute société immobilière porteuse au prix de 11 € HT / m², a précisé que l'acte relatif à cette vente devra être signé au plus tard le 1er décembre 2021 sous peine d'annulation de la présente approbation, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer tous les documents afférents à cette transaction, dont l'avenant au compromis de vente, dont le montant définitif sera fixé après bornage réalisé par le géomètre.

Parc d'activités des Pressaudières St Laurent en Gâtines : vente de parcelle

Le Conseil communautaire a approuvé la vente de la parcelle ZK 46 d'une superficie d'environ 1 450m² à l'auto-école de la Vallée ou à toute société immobilière porteuse au prix de 5,50 € HT / m², sous réserve de l'avis des domaines, a précisé que l'acte relatif à cette vente devra être signé au plus tard le 1er décembre 2021 sous peine d'annulation de la présente approbation, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer tous les documents afférents à cette transaction, dont l'avenant au compromis de vente, dont le montant définitif sera fixé après bornage réalisé par le géomètre.

Convention de partenariat avec la SAFER du Centre

Le Conseil communautaire a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer une convention de partenariat avec la SAFER pour une durée de 6 ans pour que celle-ci l'accompagne dans la gestion quotidienne de ses problématiques foncières.

Création du dispositif d'aides « Renaudais Création Développement Agriculture » – Règlement du dispositif – Convention d'accompagnement avec la chambre d'agriculture

Le Conseil communautaire a validé la mise en œuvre à titre expérimental du Fonds de Soutien Agricole Territorial intitulé « Renaudais Création Développement Agriculture » pour aider les investissements des agriculteurs du Castelrenaudais pour développer la vente directe, la transformation sur les exploitations et les circuits courts dans une dimension collective, a validé le règlement d'attribution des aides du dispositif RCD Agricole, a validé la convention entre la Communauté de communes du Castelrenaudais et la Chambre d'agriculture afférente à l'accompagnement des porteurs de projets agricoles dans le cadre de ce dispositif, et a autorisé la Présidente ou un Vice-Président de signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération et notamment en lien avec les fonds consignés au titre du fonds de compensation agricole dont le montant est de 25 060 €.

TOURISME

Maison du Tourisme - Convention de mise à disposition temporaire de l'espace exposition

Le Conseil communautaire a approuvé le projet de convention en conséquence, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président, à signer la convention avec les différents exposants.

Maison du Tourisme - Convention d'exploitation et d'utilisation des locaux

Le Conseil communautaire a approuvé la convention en conséquence, et a autorisé Madame la Présidente, ou un Vice-Président, à signer la convention d'exploitation et d'utilisation de locaux.

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Castel'eau – Remboursement des inscriptions trimestrielles et annuelles

Le Conseil communautaire a autorisé le remboursement des inscriptions trimestrielles et annuelles des activités « école de natation » et « club castel'eau » de la saison 2020-2021 correspondant à la période de fermeture de l'établissement en conformité avec les directives gouvernementales, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

PETITE ENFANCE

Logiciels de gestion Petite enfance - Demande de subvention auprès de la CAF Touraine

Le Conseil communautaire a autorisé Madame la Présidente à solliciter une subvention d'investissement au taux maximum de l'assiette éligible auprès de la CAF Touraine, pour l'acquisition du nouveau logiciel métier du pôle Petite Enfance, et a autorisé Madame la Présidente ou la Vice-présidente à signer tous les documents afférents à ce dossier.

FINANCES

Budget Général - Créances éteintes

Le Conseil communautaire a pris acte des états des créances éteintes transmis par le trésorier de Château-Renault sur le Budget Général pour un montant global de 1 395,89 € HT (soit 1 510,48 € TTC) et a demandé l'enregistrement comptable des créances éteintes.

Budget Immeubles de rapport - Créances éteintes

Le Conseil communautaire a pris acte des états des créances éteintes transmis par le trésorier de Château-Renault sur le Budget Immeubles de rapport pour un montant global de 771,99 € HT, et a demandé l'enregistrement comptable des créances éteintes.

Budget SPANC – Mise en non-valeur

Le Conseil communautaire a accepté l'état des mises en non valeurs transmis par le trésorier de Château-Renault sur le budget SPANC pour un montant global de 168,00 € TTC de 2014 à 2018.

Budget Général – Mise en non-valeur

Le Conseil communautaire a accepté l'état des mises en non valeurs transmis par le trésorier de Château-Renault sur le budget général pour un montant global de 6 025,02 € TTC de 2015 à 2021 (dont 5 772,10 € TTC pour les ordures ménagères ; 19,00 € TTC pour le multi-accueil et 233,92 € TTC pour l'aire d'accueil des gens du voyage).

Budget Général – Décision modificative n° 1

Le Conseil communautaire a validé la décision modificative d'ouverture de crédits budgétaires supplémentaires (90 362 €) du Budget Général, consécutivement à la notification des recettes fiscales et des dotations de l'État.

Budget Zones d'activités – Décision modificative n° 1

Le Conseil communautaire a validé la décision modificative d'ouverture de crédits budgétaires supplémentaires du Budget Zones d'activités (19 000 €) transféré du budget général.

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Informations diverses

Questions diverses

À Château-Renault, le 6 mai 2021

La Présidente,



Brigitte DUPUIS

AFFICHAGE LEGAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que les délibérations adoptées par le Conseil Communautaire lors de la présente séance sont à disposition et librement accessibles à toute personne désirant les consulter aux services généraux de la Communauté de Communes - 5 rue du Four Brûlé à Château-Renault, pendant une durée de deux mois, et ce à compter de ce jour.

La présente mise à disposition vaut affichage au sens de l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales